



Bénévoles du Programme d'appels amicaux

La Société canadienne de la Croix-Rouge, organisme humanitaire sans but lucratif qui se consacre à venir en aide aux Canadiens ainsi qu'aux personnes vulnérables partout dans le monde, recherche un(e) bénévole pour le Programme d'appels amicaux, qui se joindra aux équipes de santé communautaire.

Relevant du coordonnateur ou de la coordonnatrice du Programme, les bénévoles seront responsables d'établir et de maintenir un contact téléphonique avec des bénéficiaires désignés dans le but de les reconforter, de leur tenir compagnie et de les aider à rester en contact avec leur communauté. Les bénévoles du Programme d'appels amicaux offrent un service important aux personnes qui souffrent d'isolement social ou qui se sentent seules. Les bénévoles fourniront un service primordial en aidant les personnes à conserver un lien avec leur communauté et à réduire les effets de la solitude.

RESPONSABILITÉS

Responsabilité 1. Appels réguliers aux bénéficiaires

- Appeler régulièrement les bénéficiaires qui lui sont assignés.
- Prendre le temps d'engager la conversation avec le bénéficiaire en discutant de sujets qui intéressent également les deux interlocuteurs.
- Encourager le bénéficiaire à aborder les préoccupations ou problèmes qu'il pourrait avoir.
- Faire la promotion d'événements et de programmes auprès du bénéficiaire et l'encourager à y participer.
- Participer à des formations continues, au besoin.

Responsabilité 2. Signaler tout problème ou préoccupation.

- Communiquer régulièrement avec son superviseur et lui signaler toute préoccupation psychosociale, liée à la santé ou à la sécurité des bénéficiaires.
- Fournir toutes les semaines des rapports dûment remplis au coordonnateur, au besoin. Ces rapports feront état, entre autres, de la date et de la durée des appels.

Responsabilité 3. Adopter des pratiques de travail sécuritaires et se conformer aux pratiques énoncées dans la loi sur la santé et la sécurité au travail en vigueur dans la province.

- Participer à une séance obligatoire d'éducation/orientation sur la santé et la sécurité.
- Favoriser et encourager une communication respectueuse entre tous les membres du personnel et les bénéficiaires afin de promouvoir un milieu de travail sécuritaire et sain.



- Connaître et respecter les politiques et les procédures liées à la santé, à la sécurité et à la qualité afin d'assurer la sécurité des employés, des bénévoles et des bénéficiaires.
- S'assurer que tous les incidents et les incidents évités de justesse sont signalés rapidement et avec précision au coordonnateur ou à son remplaçant désigné.
- Participer aux discussions sur l'importance de la sécurité pendant les réunions d'équipe.

Responsabilité 4. Soutenir d'autres initiatives de la Croix-Rouge, le cas échéant, afin d'assurer la coordination du travail d'équipe requis pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables de la collectivité.

- Collaborer au maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire.
- Suivre toutes les formations requises.
- Effectuer d'autres tâches, au besoin.

QUALIFICATIONS

- Se soumettre à une vérification du casier judiciaire canadien.
- Être disponible et fiable de façon régulière.
- Maîtriser le français ou l'anglais, selon la région et les bénéficiaires desservis.
- Connaître et comprendre les problèmes auxquels peuvent être confrontés les personnes souffrant de troubles de santé mentale, y compris l'isolement social et la solitude.
- Posséder des compétences de base en informatique.
- Avoir de l'empathie, de l'entregent et le sens du service à la clientèle.
- Être agréable et enjoué.
- Être ponctuel et organisé.
- Démontrer une compréhension du respect de la confidentialité et de la vie privée et y accorder une grande importance.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Le travail se fait à partir du domicile du bénévole avec une supervision minimale.
- Disposer d'un forfait téléphonique longue distance au Canada constitue un atout.
- Les heures de travail seront déterminées par le superviseur selon la disponibilité du bénévole et les besoins des bénéficiaires.

La Croix-Rouge canadienne s'engage à adopter des pratiques d'emploi équitables et à favoriser l'égalité des genres et l'inclusion sociale en milieu de travail. Toutes les candidatures seront



examinées de façon équitable sans égard au sexe, à l'identité de genre, à l'expression de genre, à l'orientation sexuelle, à la race, à l'origine ethnique, à la couleur, à la religion, à la nationalité, aux limitations, à l'âge, ni à tout autre aspect de l'identité protégé par les lois en vigueur. Nous encourageons toutes les personnes qualifiées à postuler, particulièrement les personnes autochtones, les personnes ayant des limitations fonctionnelles, les personnes faisant partie de minorités ethniques ou visibles ainsi que toute autre personne partageant nos valeurs et notre volonté de bâtir un environnement de travail inclusif et diversifié. Veuillez nous aviser dès que possible de toute mesure d'adaptation dont vous pourriez avoir besoin à n'importe quelle étape du processus de recrutement.